

Lundi 8 Novembre 2021

[REDACTED]

Je m'étonne que la ferme des Brosses puisse faire l'objet d'une modification de zonage, permettant une réhabilitation du bâtiment existant en hôtel, restaurant ou activités de services sans restriction.

En effet, la ferme des Brosses est située dans une zone plutôt rurale et paisible, desservie par une rue en impasse non adaptée au trafic et aux nuisances engendrées par les futures destinations autorisées. Habitante du quartier, je demande donc que la ferme des Brosses reste utilisée pour un usage compatible avec le secteur strictement agricole.

[REDACTED]

[REDACTED]

Pierre ALAZARD  
Commission Enquêteur